



## Communiqué de presse

### L'Agence Urbaine de Taza-Taounate Adopte un dispositif électronique dans le cadre des circonstances sanitaires

Dans le cadre des mesures de précaution et de prévention visant à limiter la propagation du Corona-virus {covid-19} et afin d'assurer la continuité de ses activités et limiter le déplacement de ses partenaires et des citoyens, l'Agence Urbaine de Taza-Taounate a réadapté un certain nombre de ses services avec les exigences des circonstances sanitaires dont souffre notre pays.

En tant qu'établissement citoyen, l'ensemble du personnel de l'Agence Urbaine de Taza-Taounate ont contribué avec le salaire de 3 jours de travail au titre des mois d'avril, mai et juin 2020 au profit du fonds COVID-19, en plus de la contribution de son Directeur avec le salaire d'un mois.

Pour faciliter l'accès à ses services, l'Agence a dédié son site web [www.autaza.ma](http://www.autaza.ma) comme portail officiel permettant aux citoyens d'accéder aux services suivants :

- **Service «E-Instruction »** pour la préinstruction des demandes dans le domaine d'urbanisme ;
- **Service « Résultats des commissions »** pour accéder aux résultats des commissions d'urbanisme ;
- **Service « Chikaya.ma »** pour présenter les requêtes ;
- **Service « Demande d'informations »** pour déposer les demandes d'informations.
- **Service « Prise de rendez-vous »** pour l'organisation des rendez-vous ;
- **Service « Bureau d'ordre digital »** pour la réception du courrier au niveau du bureau d'ordre.

Dans le même sens, et pour consolider ses efforts communicationnels, l'Agence Urbaine a adopté un programme de permanence pour assurer la continuité du service avec le minimum de ses ressources humaines, tout en instituant un comité de vigilance composé du Directeur et un nombre limité de ses collaborateurs.

Par ailleurs, et dans le but d'accompagner l'entreprise dans le cadre de la conjoncture économique actuelle, l'Agence Urbaine de Taza-Taounate, veille à ce que tous les engagements contractuels de l'établissement soient respectés, notamment en matière de règlement des paiements des entreprises et bureaux d'études.

Et dans le cadre d'accompagner les autorités locales pour la mise en œuvre des dispositions de l'état d'urgence sanitaires, l'établissement a mis l'ensemble de ces capacités techniques à la disposition de ladite autorité, notamment en matière des travaux cartographiques.

Pour plus d'information, visiter le site web de l'Agence Urbaine de Taza [www.autaza.ma](http://www.autaza.ma), ou accéder rapidement aux services susmentionnés à travers les codes QR suivants :

Bureau d'ordre	Rendez-vous	Demande information	Requêtes	Doc urbanisme	Résultat commission	E-instruction





شارع حسن بحتات، ص.ب: 1211 تازة المحطة. الهاتف. 05.35.28.50.41/05.35.28.51.15 الفاكس. 05.35.28.51.13  
البريد الإلكتروني: autat@menara.ma / الموقع الإلكتروني : www.autaza.ma

